

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

Intitulé de la Certification : « Facilitation de la relation entre l'animal et les publics vulnérables »

Objectif : La certification « Facilitation de la relation entre l'animal et les publics vulnérables » permet à des accompagnants des milieux social, médicosocial et éducatif, de réaliser des actions de médiation animale dans une logique d'amélioration continue.

Pour ce faire, elle les conduit à agir en facilitateur, ce qui revient à se montrer tour à tour pédagogue, éducateur et aidant. Avec ce pas de côté par rapport à l'approche thérapeutique de coutume privilégiée, la présente certification se donne pour objectif d'offrir aux professionnels de l'accompagnement de diversifier ou renforcer leurs pratiques en recourant à la médiation animale, et ce, quelle que soit la vulnérabilité des bénéficiaires : situations de handicap ou de perte d'autonomie, enfants ou personnes âgées, personnes en situation de fragilité sociale, etc. La médiation animale non pas pour « réparer » ou prétendre soigner une pathologie, mais pour accompagner une personne dans sa singularité et dans sa fragilité.

C'est pourquoi la certification vise à acquérir les compétences spécifiquement requises pour : développer, de façon méthodologique et continue, de nouveaux matériaux d'animation de séances de médiation animale centrées autour du bénéficiaire ; faciliter les séances dans le cadre d'un projet construit avec un établissement éducatif, social ou médico-social ; tirer des enseignements de sa pratique ; la promouvoir et en rendre compte auprès de commanditaires.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
C1 – Construire en continu un catalogue d'activités en lien avec l'animal, conformes à la réglementation applicable, pour être en mesure de déployer rapidement des ateliers inclusifs, adaptés aux objectifs d'accompagnement qui se présentent	<p>EPREUVE 1 Au cours d'une présentation orale face au jury d'évaluation, le candidat présente un Dossier professionnel, préalablement préparé (20 min) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● une liste de 5 activités décrites en un ou deux paragraphes 	<p>Pertinence et légalité des 5 activités au regard du projet contexte professionnel du candidat</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Pour chaque activité sont prévus les éléments principaux : objectif, public, durée, déroulement succinct, aspects réglementaires ● Le choix de l'animal / des animaux est justifié au regard des objectifs de l'atelier ; la prise en compte de la réglementation est démontrée et conforme ● Chaque atelier est compatible avec les 5 libertés du bien-être animal
C2 – Détailler chaque activité dans une fiche en suivant un modèle précis pour s'assurer de choisir et mettre en place la séance la plus pertinente au regard du public et des situations de handicap éventuelles	<ul style="list-style-type: none"> ● une fiche activité détaillée, précisant le nom de l'atelier, le public visé, les objectifs, l'approche utilisée, la durée, l'effectif, les moyens utilisés, la préparation du cadre, 	<p>Exhaustivité de la fiche activité et adéquation de l'activité choisie aux publics et au contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tous les éléments de la fiche activité sont complétés ● Le choix des objectifs, de l'approche, de la durée et de l'effectif permet de répondre aux besoins identifiés

	le séquençage complet de l'atelier et la prise en compte de la réglementation.	<ul style="list-style-type: none"> ● L'approche est caractérisée : sensorielle, ludique, artistique, systémique, détective, etc. ● Le choix du cadre et du séquençage est justifié au regard des objectifs et du public
C3 – Développer en continu du matériel d'animation, en identifiant, se procurant ou fabriquant les ressources cohérentes avec son catalogue afin de mieux répondre à ses objectifs d'accompagnement des personnes vulnérables (en situation de handicap ou fragilisées)	<ul style="list-style-type: none"> ● une réalisation matérielle démontrant la faisabilité de l'activité. 	<p>Qualité et adéquation du matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Des sources d'inspiration reconnues sont mobilisées pour le choix du matériel d'animation ● Le matériel pédagogique choisi ou conçu répond aux objectifs et aux approches prévues dans l'activité ● Le matériel est manifestement fonctionnel (photos, représentations, maquette ou échantillon) et simple à utiliser (description à l'appui)
C4 – Installer un cadre de séance sécurisé et sécurisant en veillant à la fois au bien-être des animaux, à la sécurité physique et affective des bénéficiaires, à l'adéquation du matériel, prenant en compte d'éventuelles situations de handicap, afin de permettre le déroulement serein des séances	<p>EPREUVE 2</p> <p>Au cours d'une vidéo de 30 minutes maximum, le candidat simule la mise en place et la réalisation d'une séance (avec un ou plusieurs complices bénéficiaires, ou en situation réelle avec l'accord explicite des bénéficiaires ou de leurs représentants légaux).</p> <p>Cette mise en situation simulée doit montrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● la préparation du cadre de séance ● le contenu de séance 	<p>Respect du bien-être animal</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les 5 libertés de l'animal sont manifestement respectées <p>Qualité du cadre de séance</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le professionnel, l'équipe animale et le matériel sont déjà prêts, le cadre est installé sans hésitation ni difficulté ● Le professionnel a une attention particulière sur le nettoyage des mains, la gestion des déjections animales et le confort affectif des bénéficiaires
C5 – Faciliter une séance en alternant entre les postures pédagogique, éducative et aidante pour s'ajuster aux besoins de la personne vulnérable, y compris liés à d'éventuelles situations de handicap, identifiés en amont comme pendant la séance		<p>Qualité de l'animation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La mise en situation démontre une posture éducative, permettant au bénéficiaire de se construire en tant qu'individu au sein de la société ● La mise en situation démontre une posture pédagogique et donc une transmission de savoir ● La mise en situation répond aux éventuelles vulnérabilités du bénéficiaire, par le recours à des méthodes de relation d'aide
C6 – Inscrire son activité dans les 5 phases du « cycle du contact » et dans le cadre donné par un commanditaire afin d'ancrer les acquis de séance		<p>La séance est complète et efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les 5 phases du « cycle du contact » sont clairement identifiables et correctement mobilisées ; chacune contribue aux objectifs de séance. ● Les contraintes liées au commanditaire sont prises en compte (exemple : horaires, aménagement de la salle, rangement...)

<p>C7 – Déployer des outils de suivi de ses actions (grille d’observation, bilan de fin de séance et ou de cycle) afin de rendre compte à son commanditaire</p>	<p>EPREUVE 3 Mise en situation simulée (20 min)</p> <p>Le candidat simule un entretien de pré-facilitation auprès d’un commanditaire (joué par le jury).</p> <p>Il devra démontrer l’intérêt de ses pratiques dans un contexte donné, de son professionnalisme et de sa méthodologie, ainsi que de sa démarche d’amélioration continue.</p>	<p>Utilisation adéquate de la grille d’observation et du bilan de séance</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La grille d’observation fait apparaître les faits marquants de la séance et facilite la préparation de la prochaine séance ● Dans son bilan de séance, le professionnel s’exprime dans un langage adapté au commanditaire et démontre les évolutions du bénéficiaire au regard des objectifs fixés ● Le bilan démontre aussi la valeur ajoutée de la rigueur méthodologique du professionnel, par exemple en insistant sur les apports de chacune des 5 phases de séance
<p>C8 – Mesurer la satisfaction de son commanditaire à l’aide d’un questionnaire pour aller dans le sens d’une démarche d’amélioration continue</p>	<p>Il devra notamment présenter deux documents professionnels complétés lors de sa période d’expérience pratique (stage) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● une grille d’observation ● un bilan de fin de séance 	<p>La démarche d’amélioration continue est complète</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le professionnel a mis en place une procédure de mesure de satisfaction du commanditaire, ainsi qu’une procédure d’actions correctrices en cas d’insatisfaction.
<p>C9 – Présenter la facilitation animale à un commanditaire en réalisant un argumentaire (écrit et/ou oral) fondé sur des théories avérées et des études de cas concrètes, permettant au dit commanditaire de se projeter dans une relation de confiance avec le professionnel et le bénéficiaire.</p>	<p>Il aura également à appuyer son argumentaire sur le dossier professionnel préparé à l’occasion de l’épreuve 1.</p>	<p>Argumentation convaincante auprès du commanditaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les bienfaits de la présence animale auprès de l’Homme sont démontrés à travers des références scientifiques, en faisant le lien avec les besoins des bénéficiaires qui intéressent le commanditaire ; ● La place du professionnel est détaillée et illustrée, permettant au commanditaire de se projeter dans une collaboration, sans ambiguïté sur le contenu de sa mission et de ses prérogatives.
<p>C10 – Répondre aux questions ou objections d’un commanditaire, tant relatives à la sécurité physique et sanitaire des bénéficiaires qu’à la pertinence des méthodes pédagogiques et d’accompagnement utilisées, en s’appuyant sur une documentation, permettant au dit commanditaire d’accorder sa confiance.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Un protocole de sécurité physique et sanitaire est présenté, sur support écrit ou à l’oral ● L’anticipation des besoins, attentes et objections du commanditaire sont démontrées à travers des réponses claires et non hésitantes lors de l’entretien simulé. ● Le professionnel utilise son Dossier Professionnel à bon escient pour témoigner de sa méthodologie et de son professionnalisme.